

beaucoup de ceux que font les touristes canadiens aux Etats-Unis. Ainsi les Canadiens achètent là-bas des chaussures, des vêtements et autres marchandises de la sorte, tandis que les Américains achètent pour la plupart des articles bien différents pendant leur séjour au Canada.

L'hon. M. DUNNING: Les achats varient énormément.

M. WALSH: Il n'y a pas de doute qu'il y a d'importantes exceptions, mais, en général, les Américains achètent non pas les produits de nos fabriques, mais bien d'autres produits canadiens, tandis que les Canadiens qui vont aux Etats-Unis achètent pour la plupart des produits de fabrique, et c'est autant de perdu pour nos ouvriers. Je ne veux point insister trop sur un sujet qui n'a peut-être qu'une importance secondaire. Je ne veux pas dire que l'on intensifie la crise économique ou quoi que ce soit de la sorte.

L'hon. M. DUNNING: Qu'est-ce que l'honorable député nous conseillerait de faire?

M. WALSH: Quand le ministère songera à la préparation de cette loi dont il est question pour l'année prochaine, il devra examiner les effets des échanges commerciaux des touristes américains et canadiens retournant dans leur pays respectif afin que nous sachions à quoi nous en tenir sur la nature de ces effets et que nous puissions constater s'il y a une différence entre les achats faits au Canada par les touristes américains et les achats faits aux Etats-Unis par les touristes canadiens.

L'hon. M. DUNNING: Il y en a sans aucun doute.

M. WALSH: Il faudra aussi voir si nos manufactures ne sont pas compromises jusqu'à un certain point par les achats que les touristes canadiens font aux Etats-Unis; il faudra voir s'il se fait plus d'achats dans un sens que dans l'autre.

M. POULIOT: Puis-je demander à l'honorable député ce qu'il connaît des achats faits au Canada par les Américains et de ceux faits aux Etats-Unis par les Canadiens?

M. WALSH: Je ne désire pas faire perdre le temps du comité en racontant mes expériences personnelles pour répondre à cette question.

M. POULIOT: La réponse est très facile. Ecoutez l'honorable député qui est professeur à Montréal. Il dit que les Américains qui viennent ici n'achètent pas de marchandises de nos manufactures, mais que les Canadiens qui vont aux Etats-Unis achètent des marchandises des manufactures américaines. Quelle preuve a-t-il de cela? Il sait fort bien que

[M. Walsh.]

les touristes achètent des brimborions dans chaque pays.

M. WALSH: J'ai dit qu'ils achètent les produits des manufactures américaines, je n'ai pas dit qu'ils achètent des marchandises des manufactures américaines.

M. POULIOT: Quelle est la différence? L'honorable député fend des cheveux.

M. WALSH: Il ne m'en reste plus guère à fendre.

M. POULIOT: Voyons-nous des touristes américains venir acheter ici nos matières premières? Achètent-ils des peaux, de la farine ou du grain ou du foin ou de la paille qu'ils transportent dans leurs automobiles? Non. Notre honorable ami est un jeune homme. Il arrive en cette Chambre et, chaque fois qu'il parle, il est le dépositaire de la vérité révélée —il est professeur à Montréal. Or voici qu'il dit quelque chose de très vague, de très obscur, quelque chose que personne ne comprend, mais cela vient de lui et cela doit être bien profond, aussi profond que la mer, parce qu'il l'a dit. C'est très intéressant parce que c'est très obscur; et si personne n'a compris ce qu'il voulait dire, c'est que cela équivaut à zéro, à rien.

Le très hon. M. BENNETT: Il est bien possible que, vu l'augmentation des frais de production aux Etats-Unis, cet article ne soit pas aussi sérieux qu'il eût pu l'être il y a quelques années. Néanmoins, d'un autre côté, les Etats-Unis n'ont accordé cette concession que le jour où leur population eut atteint, si j'ai bonne mémoire, le chiffre de cinquante millions; et les ministres des Finances qui se sont succédé dans notre pays ont conclu que nous ne pouvions nous aventurer dans la même voie sans courir un risque trop grand par suite de l'introduction libre des marchandises. On doit se rappeler que, voilà quelques années, quelqu'un a présenté au Congrès un projet de loi pour enlever ce privilège aux touristes revenant de pays qui ne rendaient pas le réciproque; un des membres, de Buffalo, exposa dans un discours la perte qu'avait subie le marché des Etats-Unis par suite des importations canadiennes et de celles des pays d'outre-mer, et je fus grandement surpris de ces chiffres. Ils étaient considérables. Il n'a cependant jamais été sérieusement question d'abroger ce privilège, car il est impossible de songer à l'abolir uniquement pour le Canada, et la Grande-Bretagne, la France et l'Allemagne l'ont recherché même plus que le Canada.

Nous avons cependant à envisager la situation que voici. Nous avons, par exemple, une taxe d'un sou par livre sur le sucre. Or il est bien évident que beaucoup de gens trouve-